

### À quoi servent ces identifiants?

L'une des nouveautés avec le lancement de TracéLaitier est qu'un identifiant d'oreille RFID blanc à boucle unique est maintenant offert pour les bovins laitiers nés à l'extérieur du Québec. Cet identifiant blanc à boucle unique est conforme aux exigences de proAction<sup>MD</sup> à titre d'exception pour l'identification des veaux nés dans une ferme laitière, mais destinés à quitter la ferme d'origine à un jeune âge à des fins autres que la production laitière.

### Pourquoi devriez-vous utiliser l'identifiant blanc à boucle unique dans votre ferme laitière?

Les identifiants font partie d'un système de traçabilité efficace qui sert à mieux protéger et soutenir l'accès au marché, la compétitivité et la confiance des consommateurs dans l'industrie. Les numéros d'identifiants de bovins laitiers peuvent être facilement repérés dans TracéLaitier, ce qui a le potentiel de créer des occasions à valeur ajoutée, notamment le traçage. Bien que ce nouvel identifiant blanc à boucle unique soit conforme pour identifier les veaux qui quitteront la ferme laitière à un jeune âge, la norme de l'industrie laitière à l'échelle canadienne exige que les animaux laitiers soient identifiés avec deux identifiants pour assurer une traçabilité fiable et précise de la naissance jusqu'à la fin de la vie.

### Combien coûtent-ils?

Le nouvel identifiant blanc à boucle unique est vendu en lots de 30 à un coût de 3,25 \$ par identifiant, prix qui inclut les frais d'expédition, mais pas les taxes applicables. Pour faciliter les choses, il est possible de les commander au même moment que vos jeux de deux identifiants. De plus, le même étiqueteur, soit l'étiqueteur complet rouge Allflex, peut être utilisé pour les identifiants à boucle unique et les jeux de deux identifiants pour les bovins laitiers.

### Qu'est-ce qu'un identifiant pour bovins laitiers?

Au niveau fédéral, la *Loi sur la santé des animaux* régit les activités relatives à la traçabilité animale au Canada. Les indicateurs approuvés, par exemple les identifiants d'oreille, s'inscrivent dans les activités de traçabilité. Les identifiants d'oreille RFID sont attribués de manière à ce que chaque espèce dispose de sa propre série de numéros d'identification uniques. Au Canada, les bovins laitiers nés à l'extérieur du Québec portent des numéros d'identifiants situés dans la plage allant de 124 000 000 000 001 à 124 000 099 999 999, et la plage allant de 124 000 120 000 000 à 124 000 139 999 999 est utilisée pour les bovins laitiers nés au Québec depuis mars 2019. D'autres bovins laitiers nés au Québec pourraient avoir des numéros d'identifiants se trouvant dans la plage allant de 100 à 120 millions.

### Quelle est la différence entre l'identifiant à boucle unique et les jeux de deux identifiants?

L'identifiant blanc à boucle unique pour les bovins laitiers comprend une boucle RFID HDX avec un petit panneau arrière. Lors de la commande, vous pourrez demander qu'un numéro de gestion du troupeau apparaisse sur le panneau arrière de l'identifiant. La plage des numéros d'identifiants fédéraux pour les identifiants blancs à boucle unique commence à 124 000 050 662 101, ce qui la distingue de la plage des jeux de deux identifiants, puisque les animaux portant des identifiants à boucle unique ne se qualifient pas pour l'enregistrement auprès des associations de race nationales de bovins laitiers.

### Que se passe-t-il si un animal perd un identifiant blanc à boucle unique?

Si un animal perd un identifiant blanc à boucle unique, un nouvel identifiant approuvé devra être installé. Normalement, un autre identifiant blanc pour bovins laitiers de vos stocks serait utilisé en tant qu'identifiant de remplacement. Il pourrait s'agir soit d'un autre identifiant à boucle unique ou d'un jeu de deux identifiants. Toutefois, si vous n'avez plus d'identifiants en stock, vous devrez en commander auprès du service à la clientèle. Puisque ces identifiants de remplacement n'auront pas le même numéro que l'identifiant perdu, les options de déclaration suivantes sont possibles :

1. Si le numéro de l'identifiant perdu est connu, vous devez consigner le nouveau et l'ancien numéro d'identifiant à l'aide d'un événement de « Recoupement d'identifiant » avec n° d'identifiant connu et faire la déclaration dans TracéLaitier conformément aux exigences de proAction.
2. Si le numéro de l'identifiant perdu n'est pas connu, alors l'événement est considéré comme étant un « Remplacement d'identifiant » et les mêmes exigences de consignation et de déclaration s'appliquent.

Dans tous les cas, tous les événements d'identification doivent être consignés et déclarés dans TracéLaitier dans les sept (7) jours.

### Comment puis-je commander des identifiants?

Pour les producteurs et les affiliés en traçabilité de l'extérieur du Québec, tous les identifiants pour les bovins laitiers peuvent être commandés auprès du service à la clientèle de TracéLaitier ou de l'INBL (Identification nationale des bovins laitiers) via Holstein Canada, qui offre le service au nom du programme TracéLaitier. Les producteurs laitiers qui résident au Québec continueront de commander leurs identifiants directement auprès d'Attestra.